



ENSEMBLE : REFUSONS LA NOUVELLE TAXE GOUVERNEMENTALE SUR LES LOYERS

Madame, Monsieur,

Le Gouvernement prévoit dans le projet de loi de finances pour 2011 de prélever 340 millions d'euros par an sur les organismes HLM. Cette ponction annoncée constitue un véritable hold-up sur les moyens du logement social. **A l'OPH d'Aubervilliers ce prélèvement est estimé à 850 000 euro pour la seule année 2011.**

En parallèle, l'Etat diminue de façon drastique l'aide pour construire. Cette baisse est significative de la volonté du gouvernement de casser le logement social au profit d'une « France des propriétaires » niant les difficultés des ménages à pouvoir se loger.

La pénurie de logements va donc s'aggraver, les files d'attente des demandeurs de logements sociaux vont s'allonger et des emplois dans la filière du bâtiment vont être supprimés. Ces mesures sont injustes et socialement inefficaces. **A l'OPH d'Aubervilliers ce sont autant d'actions de réhabilitations ou de projets de construction neuve qui sont menacées par ce projet de taxe sur les logements sociaux.**

C'est aussi une remise en cause du rôle redistributif d'un Etat garant de la solidarité nationale et une tentative de remplacement par un modèle injuste basé sur le financement, par les ménages les plus modestes, des aides au logement qui leur sont destinées.

Les organismes HLM se mobilisent contre cette mesure injuste et inacceptable. Ainsi, au nom de l'OPH, j'ai signé avec les autres offices du Département une déclaration commune. **Le Conseil d'Administration de l'OPH du 14 octobre a adopté à l'unanimité une motion condamnant l'instauration de ce prélèvement.**

La mobilisation des locataires et de leurs amicales est également nécessaire pour combattre ce projet en débat au parlement qui représente un réel danger pour les locataires et les organismes HLM.

Associez-vous à cette mobilisation en nous retournant le coupon réponse ci-dessous

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Ugo LANTERNIER



JE REFUSE LE PRÉLÈVEMENT DE 340 MILLIONS D'EURO SUR LES ORGANISMES HLM

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

N° TEL : MAIL :

PÉTITION À REMETTRE À VOTRE BUREAU D'ACCUEIL OU AU SIEGE DE L'OPH à l'adresse ci-dessous :

- 122 rue André Karman - B.P.124 - 93303 Aubervilliers Cedex
- Tél. : 01 48 11 54 00 - Fax : 01 48 33 53 19
- Email : ophlm-aubervilliers@ophlm-aubervilliers.fr